



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1719

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

**M. le président.** La parole est à Mme Anne Grommerch, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. *(Les députés du groupe UMP se lèvent et applaudissent.)*

**Mme Anne Grommerch.** Permettez-moi d'abord de saluer les habitants de Thionville qui ont choisi de fermer la parenthèse de six ans de socialisme ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)* Monsieur le Premier ministre, hier, dans votre élan de lucidité sur le mauvais bilan des deux premières années de l'action de François Hollande et du gouvernement auquel vous apparteniez, vous n'avez pas fait la vérité sur la situation dramatique d'exclusion de l'emploi d'un nombre toujours croissant de nos concitoyens – ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Florange, commune ô combien symbolique, a désormais un maire UMP.

**M. Christian Jacob.** Eh oui !

**Mme Anne Grommerch.** Vous voulez parler vrai, dites-vous, mais vous n'avez pas dit qu'en février, le chômage a encore frappé 31 500 personnes de plus – ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les chiffres officiels. Vous n'avez pas dit que le chômage des non diplômés a connu une hausse de seize points – ce n'est pas moi qui le dis, mais une très sérieuse étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications, le CEREQ. Vous n'avez pas dit non plus que le nombre d'entrées en contrat d'apprentissage a baissé de 8 % en 2013 – du jamais vu depuis plus de huit ans !

**Mme Catherine Vautrin.** Bravo, monsieur Sapin !

**Mme Anne Grommerch.** Vous voulez agir concrètement, dites-vous : dans ce cas, quand allez-vous rétablir la prime à l'embauche de 1 000 euros pour les sociétés de plus de dix salariés ? Quand allez-vous rétablir dans son intégralité le crédit d'impôt apprentissage ?

**M. Jean-Luc Reitzer.** Très bonne question !

**Mme Anne Grommerch.** Quand allez-vous rétablir une fiscalité anti-délocalisation, dont vous étiez pourtant le chantre lors de votre primaire ? Enfin, quand allez-vous abolir la hausse de TVA dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois non délocalisables tels que le bâtiment et la restauration ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.

**M. François Rebsamen,** *ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.* Madame la députée, partant d'une

épreuve que vivent les salariés en Moselle et dans toute la région, vous développez une argumentation sur les méfaits de ce fléau qu'est le chômage.

**M. Jean-François Copé.** Voilà : vous avez bien compris !

**M. François Rebsamen, ministre.** Je partage ce sentiment, tout comme l'ensemble de la représentation nationale. Je pourrais vous dire, si je cherchais la polémique – ce que je ne ferai pas –, que sous le gouvernement de M. Fillon, le chômage a augmenté de 750 000 personnes pendant le quinquennat.

**M. Jean-François Copé.** Et sous le vôtre ?

**M. François Rebsamen, ministre.** Vous pourriez alors me répondre que, sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, que je salue, le chômage a encore augmenté de 450 000 personnes.

**M. Christian Jacob.** Et voilà !

**M. François Rebsamen, ministre.** Mais j'appelle votre attention, si vous le permettez, sur les outils que nous avons mis en place et, j'en ai parlé tout à l'heure, sur la recherche permanente de dialogue de l'ensemble des partenaires sociaux – organisations patronales et syndicales. Je pense que ce sujet doit être abordé de manière suffisamment calme, responsable et sérieuse pour que nous recherchions ensemble les voies et moyens d'y répondre. Cela peut se faire de deux manières...

**M. Bernard Deflesselles.** Parlez-nous de l'apprentissage !

**M. François Rebsamen, ministre.** D'une part, par la relance de la croissance – à cet égard, même si ce n'est pas encore suffisant, les annonces du FMI hier nous ouvrent une perspective...

**Mme Anne Grommerch.** Soyez concret !

**M. François Rebsamen, ministre.** D'autre part, en mobilisant l'ensemble des forces sociales en présence pour amplifier nos dispositifs. Vous avez raison : sur l'apprentissage, nous avons encore des efforts à faire ; je m'y emploierai immédiatement. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anne Grommerch](#)

**Circonscription :** Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1719

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 avril 2014](#)